

CÔTE-D'OR : La santé mentale se renforce en réseau

23/10/2019



C'est la dynamique engendrée par le Projet territorial de santé mentale de Côte-d'Or.

Structurer l'offre en santé mentale, c'est la dynamique du Projet territorial de santé mentale. Établissements sanitaires, médico-sociaux, collectivités et associations d'utilisateurs... Ils sont une cinquantaine de partenaires à s'engager dans une démarche dont un point d'étape a été présenté en ce mois d'octobre.

De l'enfant à la personne âgée, le repérage précoce et la gestion de la crise sont identifiés tels des points de rupture dans le parcours de la personne atteinte. Le PTSM 21 a pour but de mieux coordonner les offres en créant des liens et des passerelles entre les acteurs de ce Projet, porté notamment par l'Agence régionale de santé et dont l'établissement support est le centre de La Chartreuse à Dijon. «Ce PTSM, c'est œuvrer pour l'inclusion et prévenir toute forme de rupture dans le parcours de ces personnes. C'est à nous partenaires de bien se passer le relais, pour le bien-être des patients», souligne Pierre Pribile, directeur général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, en rappelant que ce Projet ne doit pas occulter «le développement de l'offre du médico-social sur le territoire».

Le PTSM 21 doit servir de cadre peut-on dire pour «mieux répondre aux publics en souffrance mentale», insiste le directeur de La Chartreuse, François Martin.

«Porter des regards croisés sur les ressources et les leviers à mobiliser». Cette force est aujourd'hui constituée d'après Amandine Clavel, coordonnatrice du PTSM 21, dont le diagnostic pose des besoins : ouverture d'un dossier de coordination numérique autour du patient, plan de formation à destination des intervenants auprès des personnes souffrant de troubles en santé mentale, soutien à la parentalité, mise en place d'une astreinte téléphonique de psychiatres pour répondre aux généralistes et au personnel des EHPAD, une offre de séjours d'apaisement, renforcer la vigilance sur les crises suicidaires...

Une année faite de réflexions et d'échanges entre les acteurs partenaires (de fin 2017 à fin 2018) débouche en 2019 sur la concrétisation - la première de ce type en Bourgogne-Franche-Comté - d'un Projet dont la charte d'engagement peut être élargie à d'autres partenaires. La volonté affirmée : «Aller vers des projets communs ensemble, décloisonner les secteurs et aller sur des réponses pour des parcours améliorés, des parcours de vie et pas seulement des parcours de soins».

Le bureau du PTSM 21 est composé du professeur Bernard Bonin, consultant et membre de la fédération universitaire de psychiatrie et d'addictologie - CHU Dijon Bourgogne, du docteur Emmanuel Debost, représentant de l'URPS Médecins libéraux, de Patrice Durovray, directeur de l'Acodège, de Catherine Gozzi, présidente du Contrat local de santé mentale Franco Basaglia, de François Martin, directeur du centre hospitalier de La Chartreuse et pilote de la filière Psychiatrie et santé mentale du GHT 21-52, et de Michel Lioret, délégué départemental de l'UNAFAM en Côte-d'Or.

Alix Berthier

Photos : Alix Berthier









